

9002/00

LIMITE

PTS A 28

LISTE DES POINTS A

---

de la :2268ème session du CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE  
(QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES)

Luxembourg, lundi 5 juin 2000

---

1. Adoption de la décision du Conseil portant adoption de son règlement intérieur  
docs 8365/00 JUR 141  
+ ADD 1  
+ ADD 1 REV 1 (fi)  
8366/00 JUR 142  
+ COR 1 (pt)  
approuvé par le Coreper 2ème partie du 3.05.00
2. Adoption de la position commune du Conseil en vue de l'adoption de la décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision n° 1692/96/CE en ce qui concerne les ports maritimes et les ports de navigation intérieure ainsi que le projet n° 8 à l'annexe III **(pc + d)** <sup>(1)</sup>  
docs 8700/00 TRANS 74 MAR 21 CODEC 382  
+ ADD 1  
6658/00 TRANS 26 MAR 8 CODEC 155  
+ COR 1 (fi)  
+ COR 2  
+ ADD 1  
approuvé par le Coreper 1ère partie du 24.05.00
3. Renouvellement du Comité consultatif pour la formation professionnelle  
doc. 7390/1/00 SOC 122 REV 1  
approuvé par le Coreper 1ère partie du 24.05.00

---

(1) **(pc + d) = position commune + déclaration**

---

4. Rapport spécial n° 8/99 relatif aux cautions et garanties prévues par le Code des douanes communautaire pour protéger la perception des ressources propres traditionnelles  
doc. 8912/00 ECOFIN 133 UD 63  
approuvé par le Coreper 2ème partie du 31.05.00
  5. Accès du public aux documents du Conseil  
= Suites à l'arrêt rendu le 6 avril 2000 par le Tribunal de première instance dans l'affaire T-188/98 (Kuijer c/Conseil de l'Union européenne)  
docs 7852/00 INF 41 API 37 JUR 124  
+ ADD 1  
approuvé par le Coreper 2ème partie du 31.05.00
  6. Projet de Décision du Conseil modifiant la décision 1999/319/PESC appliquant la position commune 1999/318/PESC concernant des mesures restrictives supplémentaires à l'encontre de la République fédérale de Yougoslavie  
docs 8971/00 PESC 266 COWEB 81  
8972/00 PESC 267 COWEB 82  
approuvé par le Coreper 2ème partie du 31.05.00
  7. Intégration du Processus de Royaumont dans le Pacte de Stabilité  
= Projet de réponse de la Présidence à la lettre de M. Hombach  
doc. 8970/00 PESC 265 COSCE 5  
approuvé par le Coreper 2ème partie du 31.05.00
-